PLOT RESULTS
2025

UTM

RENDEMENT BOISS/AC
59,60

$/ACRE
983,4

COOPÉRATEUR	Pajot Farms	TYPE DE SOL	
LIEU	Lasalle, ON	DRAINAGE	Adequate
DOSSIER	147563	IRRIGATION	No
TYPE DE PARCELLE	Strip	LARGEUR DU RANG	15,00
DIRECTEUR RÉGIONAL		DÉTAILLANT	AGRIS CO-OPERATIVE-COTTAM

POPULATION	225 000
RÉCOLTE PRÉCÉDENTE	Corn
DATE DE SEMIS	05/30/2025
DATE DE LA RÉCOLTE	10/14/2025

MARQUE	VARIÉTÉ	VÉRIFIER	POPULATION À LA RÉCOLTE	TRAITEMENT	HUMIDITÉ	RENDEMENT AJUSTÉ	TONNES/ACRE	$/ACRE	POINTAGE DU SOYA (VERSE)	RANG
PRIDE	PS2325EN	FALSE	131000		13,3	59,60	1,62	983,40		3
PRIDE	PS2521XFN	FALSE	116000		13,2	57,40	1,56	947,10		5
PRIDE	PS2720EN	FALSE	117000		13,2	54,50	1,48	899,25		7
PRIDE	PS2923EN	FALSE	101000		13,8	58,40	1,59	963,60		4
PIONEER	P23Z58E	FALSE	100000		12,1	60,50	1,65	998,25		2
PIONEER	P28Z89E	FALSE	140000		11,5	57,10	1,56	942,15		6
PIONEER	P31Z32E	FALSE	145000		11,7	62,70	1,71	1034,55		1
		MOYENNES DE LA PARCELLE			12,7	58,6	1,6	966,9		

SEMENCES PRIDE

* Les montants par acre sont calculés sur la base d'un prix de **16,50 $** le boisseau.

- L’expérience de pointe de Semences Pride est soumise à l'obtention d'une licence.

SEMENCES PRIDE

Toutes les commandes et les ventes sont assujetties aux conditions générales de vente de Semences PRIDE, lesquelles comprennent, entre autres, la limitation de garantie et de recours, ainsi que les restrictions concernant la zone agronomique et l'année de semis. De temps à autre, les conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications, sans préavis. PRIDE® et son logo, P® et son logo, Advantage AcreMD, et Pride Advantage AcreMD et son logo sont des marques déposées de Ag Reliant Genetics Inc. Les caractéristiques des produits sont déterminées par PRIDEMD. Elles sont basées sur des comparaisons à d'autres produits PRIDE (et non à des produits de la concurrence) lors d'essais menés au champ par Semences PRIDE. Les résultats individuels peuvent varier. La performance peut varier d'un site à un autre, et d'une année à l'autre. Ce résultat peut ne pas être un indicateur des résultats que vous pouvez obtenir puisque les conditions locales de croissance, le sol et les conditions climatiques peuvent varier. Les producteurs devraient, dans la mesure du possible, évaluer les données obtenues à plusieurs endroits et sur plusieurs années.

TOUJOURS LIRE ET RESPECTER LES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un produit pesticide sans respecter les directives de l'étiquette constitue une violation de la loi fédérale. TOUTES LES FORMULATIONS de dicamba ou de glyphosate NE SONT PAS approuvées pour utilisation sur la culture avec les produits de soyas Roundup Ready 2 Xtend®. N'UTILISER QUE DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT ÉTIQUETÉS ET APPROUVÉS POUR DE TELLES UTILISATIONS. Contactez l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour toutes les questions concernant le statut d'homologation des produits herbicides dicamba, pour utilisation sur les soyas Roundup Ready 2 Xtend® ou sur les produits avec la technologie XtendFlex®. La technologie Roundup Ready® 2 contient des gènes qui lui confèrent une tolérance au glyphosate. Les soyas Roundup Ready 2 Xtend® contiennent des gènes qui leur confèrent la tolérance au glyphosate et au dicamba. Le glyphosate tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au glyphosate. Le dicamba tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au dicamba. Communiquez avec votre détaillant Bayer, consultez le Guide Bayer d'utilisation de la technologie, appelez le service d'assistance technique au 1-888-283-6847 pour connaître les programmes recommandés de suppression des mauvaises herbes sous le système de culture Roundup Ready® Xtend. RIB Complete®, Roundup Ready 2 Xtend®, Roundup Ready 2 Yield®, Roundup Ready®, SmartStax®, VT Double PRO® et XtendFlex® sont des marques déposées du groupe Bayer. Utilisés sous autorisation. LibertyLink® et le dessin de la goutte d'eau sont des marques de commerce de BASF. Utilisés sous autorisation. Herculex® est un produit de Dow AgroSciences LLC. Utilisé sous autorisation. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada. Bayer est membre du groupe Excellence Through Stewardship (ETS). Les produits Bayer sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'ETS et à la politique de Bayer concernant la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ces produits a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ces produits ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer, auprès de leurs manutentionnaires de grains, la politique de ces derniers relativement à l'achat de ces produits. Excellence Through Stewardship® est une marque déposée d'Excellence Through Stewardship.